

SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
Session du 14 JUIN 2021**

DÉPOSÉ
À LA PRÉFECTURE DE L'OISE
LE 28 JUIN 2021



Le comité syndical dûment convoqué par sa Présidente par lettre en date du 17 mai 2021,

En présence de 10 des 12 membres du comité syndical :

Le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

8 membres titulaires :

Mme Caroline CAYEUX, Mme Catherine MARTIN, M. Jacques DORIDAM, M. Alexis MANCEL, Mme Chanez HERBANNE, M. Philippe EYMERY, Mme Nadège LEFEBVRE, Mme Anne FUMERY

1 membre suppléant son titulaire :

Mme Nathalie LEBAS suppléante de M. Daniel LECA

1 membre titulaire ayant donné pouvoir :

M. Frans DESMEDT ayant donné pouvoir Mme Nadège LEFEBVRE

En présence également de :

M. Christian DEMAY	suppléant de	Mme Catherine MARTIN
M. Jean CAUWEL	suppléant de	M. Alexis MANCEL
M. Didier RUMEAU	suppléant de	Mme Chanez HERBANNE
Mme Claire MARAIS-BEUIL	suppléante de	M. Philippe EYMERY

Étaient excusés :

M. Martial DUFLOT M. Frédéric GAMBLIN, M. Medhi RAHOUI, M. Dominique DEVILLERS, M. Daniel LECA, M. Alain LETELLIER, Mme Nicole COLIN, M. Patrice MARCHAND, Mme Martine BORGEOO, M. Eric DE VALROGER.

Délibérant conformément à l'article 8.1.2.2 des statuts du syndicat mixte,

Délibérant conformément aux articles L. 3312-5 du code général des collectivités territoriales,

A délibéré sur le rapport CS SMABT 2021 06/14-08 relatif à la composition de la Commission Consultative Economique,

CONSIDERANT qu'avec l'arrivée de nouvelles compagnies aériennes à l'aéroport de Beauvais, il apparaît aujourd'hui que la composition, décidée en 2011, s'avère partiellement représentative des usagers réels de la plateforme,

CONSIDERANT qu'en 2020 la part respective de la compagnie Skyup (22 300 passagers) est supérieure à celle de la compagnie Blue Air (20 800 passagers) en fort déclin ces dernières années,

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente et en avoir délibéré,

ADOpte A L'UNANIMITE la conclusion suivante :

- **APPROUVE** la composition de la Commission Consultative Economique comme suit :

Présidente de la COCOECO ou son représentant

1) Représentants du propriétaire et de l'exploitant :

- Conseil Départemental de l'Oise ou son représentant
- Conseil Régional des Hauts-de-France ou son représentant
- Communauté d'Agglomération du Beauvaisis ou son représentant
- 3 représentants désignés par le délégataire

2) Représentants des organisations professionnelles du transport aérien et des usagers aéroportuaires :

- Monsieur le Président de la Chambre syndicale des transporteurs aériens ou son représentant
- Monsieur le Président Directeur Général de Ryanair, ou son représentant
- Monsieur le Président Directeur Général de Wizzair ou son représentant
- Monsieur le Président Directeur Général de Skyup, ou son représentant
- Monsieur le Président de l'aéro-club du Beauvaisis, ou son représentant
- Monsieur le Président de l'aéro-club de Beauvais-Tillé, ou son représentant

DÉPOSÉ
À LA PRÉFECTURE DE L'OISE
LE 28 JUN 2021



Caroline CAYEUX
Présidente du Syndicat mixte
de l'aéroport de Beauvais-Tillé